



Ordre des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux
et familiaux du Québec

L'Humain avant tout

ÉLECTIONS 2021 DES ADMINISTRATEURS

BULLETIN DE PRÉSENTATION

CANDIDATS DU SECTEUR D'ACTIVITÉ DU TRAVAIL SOCIAL

TOUTES LES RÉGIONS ÉLECTORALES

LES BULLETINS DE PRÉSENTATION DÛMENT REMPLIS DOIVENT ÊTRE REÇUS

PAR LA SECRÉTAIRE DE L'ORDRE

AU PLUS TARD LE 27 AVRIL 2021 À 16 HEURES

ET DOIVENT ÊTRE EXPÉDIÉS À L'ADRESSE COURRIEL SUIVANTE

election@otstcfq.org

Bref exposé des objectifs poursuivis par le candidat

(50 lignes max.)

Déclarations et engagements

Par la présente, je déclare que :

- Je suis titulaire d'un permis de travailleur social, je suis dûment inscrit au Tableau en date du 12 avril 2021 et je ne fais l'objet ni d'une limitation d'exercice ni d'une suspension;
- J'ai mon domicile professionnel dans la région électorale dans laquelle je présente ma candidature;
- Je ne suis pas un employé de l'Ordre et ne l'ai pas été depuis le 27 mai 2019;
- Je ne suis pas un dirigeant ou un administrateur d'une personne morale ou de tout autre groupement de personnes ayant pour objet principal la promotion des droits ou la défense des intérêts des membres de l'Ordre ou des professionnels en général;
- Depuis le 27 mai 2016, je n'ai pas fait l'objet :
 - d'une sanction disciplinaire exécutoire à la suite d'une plainte portée par un ordre professionnel ou un organisme similaire, à moins que la sanction imposée soit une réprimande;
 - d'une décision exécutoire d'un tribunal canadien me déclarant coupable d'une infraction criminelle ou pénale en lien avec l'exercice de la profession ou avec l'exercice de la fonction d'administrateur, à moins d'avoir obtenu le pardon;
 - d'une décision exécutoire d'un tribunal canadien me déclarant coupable d'une infraction criminelle impliquant un acte de collusion, de corruption, de malversation, d'abus de confiance, de fraude, de trafic d'influence ou des gestes ou des propos abusifs à caractère sexuel, à moins d'avoir obtenu le pardon;
 - d'une décision d'un tribunal étranger me déclarant coupable d'une infraction qui, si elle avait été commise au Canada, aurait pu mener à une décision d'un tribunal canadien visée aux deux paragraphes précédents;
 - d'une décision exécutoire me déclarant coupable d'une infraction pénale visée à l'article 188 du *Code des professions* (chapitre C-26);
 - d'une révocation de mon mandat d'administrateur en lien avec les normes d'éthique et de déontologie applicables aux administrateurs de l'Ordre ou d'un autre ordre professionnel.

Par la présente, je m'engage à :

- respecter, durant toute la période du scrutin, les règles de conduite des candidats et celles concernant les communications électorales prévues par la réglementation et l'Ordre;
- m'acquitter des devoirs et obligations qui découlent du *Code des professions* et du *Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre* en tenant compte des autres indications et avis donnés par l'Ordre;
- prendre connaissance dans les meilleurs délais du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et à m'y conformer si je suis élu.

Signature du candidat

Signé le _____ 2021

Signature

APPUYÉ PAR :

Je, soussigné(e), travailleur(euse) social(e) dûment inscrit(e) au tableau de l'Ordre et ayant mon domicile professionnel dans cette région électorale, appuie la candidature de _____ (indiquez ici le nom du candidat) pour l'élection au poste **d'administrateur** de la région électorale
01 02 03 04 (cochez la région électorale du candidat)

	Signature	Nom	Prénom	No de membre
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				

ANNEXE - RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS POUR LES CANDIDATS

- Le candidat qui ne répond plus aux critères mentionnés à la section « Déclarations et engagements » du bulletin de présentation entre le moment où il pose sa candidature et le dépouillement du vote, perd son éligibilité.
- Le bulletin de présentation doit être accompagné d'une **photographie de type « portrait » récente** du candidat en « format JPG » (haute résolution);
- Les 5 appuis à la candidature, par 5 membres du même secteur d'activité et de la même région électorale que le candidat sont essentiels à la validité de la candidature;
- Le candidat doit transmettre son bulletin de présentation le plus rapidement possible à la secrétaire de l'Ordre puisque celle-ci pourrait demander des modifications et que la date limite pour la réception d'un bulletin de présentation conforme est le 27 mai 2021 à 16 heures. Si des modifications au bulletin étaient considérées nécessaires par la secrétaire de l'Ordre, elles devraient donc être effectuées et transmises avant le 27 mai 2021 à 16 heures. **Un bulletin remis après cette échéance rendra la candidature irrecevable** (même à la suite d'une demande de modifications).
- Le bulletin de présentation dûment rempli doit être transmis en format PDF. Les deux premières pages du bulletin de présentation peuvent être remplies à l'écran avant d'imprimer le bulletin pour signature. Quant aux signatures d'appui, s'il s'avérait impossible de les recueillir sur un même formulaire, il est possible de transmettre autant de pages de signatures d'appui que nécessaire. **Toutefois, le tout doit être transmis en un seul envoi, par courriel, à l'adresse suivante : election@otstcfq.org.**
- Le bulletin de présentation des personnes dont la candidature aura été confirmée par le secrétaire de l'Ordre sera publié, sans identification des secondeurs, sur la page dédiée aux élections du site Internet de l'Ordre.
- Les candidats pourront adresser des messages électoraux aux électeurs de leur région électorale aux conditions prévues aux articles 19.1 à 19.7 du *Règlement*. Toutes les informations sur ce sujet se trouvent dans la [foire aux questions](#) du site Internet, dans la section portant sur les élections 2021.